Département d'Ille et Vilaine Arrondissement de Rennes Canton de Rennes Sud-Ouest

## VILLE DE SAINT-JACQUES-DE-LA-LANDE

EXTRAIT du registre des délibérations du CONSEIL MUNICIPAL du 06 février 2023

Date de la convocation : 31 janvier 2023 Nombre de conseillers en exercice : 33

L'an deux mille vingt-trois, le six février, à dix-neuve heures, le Conseil Municipal de la Ville de SAINT-JACQUES-DE-LA-LANDE, légalement convoqué, conformément aux articles L 2121-10, L 2121-12 et L 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Madame DUCAMIN, Maire.

PRESENTS (27): Mme DUCAMIN, Maire, Mme LECHAPLAIN, M. COCHERIL, Mme BASLE, M. SIMON, Mme LECOQ, M. RAVAUDET, Mme PFEIFFER, Mme BILLARD, Adjoints, M. JAN, Mme PRIGENT, Mme FRIOT, M. LEBRUN, Mme TRIBOULT, M. CHEMIN, Mme COSSAIS, M. SAUREL, M. COLLONGE, Mme THO, M. HAGGAN (à partir de 19h05), M. LLAVORI, M. LUCAS, Mme GARANDEAU, M. BIARD, M. DEIN, M. MACE, M. NOURRY, Conseillers municipaux.

ABSENTS EXCUSES (6): M. CADIOU, Adjoint, Mme MAIGNOT, M. DAVID, Mme BOUSQUET, Mme RACHEDI, M. SALMON, Conseillers municipaux.

PROCURATIONS DE VOTE (4): M. CADIOU a donné procuration à M. HAGGAN (à partir de 19h05)

M. DAVID a donné procuration à Mme LECHAPLAIN Mme BOUSQUET a donné procuration à Mme THO M. SALMON a donné procuration à Mme DUCAMIN

Mme LECOQ a été nommée en qualité de secrétaire de séance.

2023.009 Rapport sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement et la régie d'assainissement de Rennes Métropole 2021 – Rapport sur le prix et la qualité du service d'eau potable d'Eau du Bassin Rennais 2021 – Prise d'acte

Rapporteur: Mme Billard

- VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L.2121-29 et D2224-3;
- **VU** le rapport sur le prix et la qualité le prix et la qualité du service public de l'assainissement et la régie d'assainissement de Rennes Métropole 2021 transmis par courrier en date du 05 janvier 2023 ;
- **VU** le rapport sur le prix et la qualité du service d'eau potable d'Eau du Bassin Rennais 2021 transmis par courrier en date du 10 novembre 2022 ;
- VU le rapport présenté en séance par Fabienne Billard, Adjointe aux Services urbains;
- **CONSIDERANT** que, pour tenir compte de sujétions liées au changement d'exploitant, les Parties ont convenu de la nécessité d'un premier avenant au dit Contrat ;
- CONSIDERANT qu'il revient au Conseil Municipal de prendre acte desdits rapports.

Le conseil municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés :

- Prend acte du rapport sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement et la régie d'assainissement de Rennes Métropole 2021;
- Prend acte du rapport sur le prix et la qualité du service d'eau potable d'Eau du Bassin Rennais 2021.

Pour extrait conforme, Saint-Jacques-de-la-Lande, le 09 février 2023

Marie DUCAMIN August Maire

Sylvie LECOQ Secrétaire de séance

Le cas échéant, document transmis à la Préfecture le : 09/62/23

Publié sur le site de la Ville le : 05/02/123

Par le service affaires générales